



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**

Europe

Comité régional de l'Europe

Soixante-neuvième session

Copenhague (Danemark), 16-19 septembre 2019

Point 5 a) de l'ordre du jour provisoire

EUR/RC69/11 Rev.1 Add.1

+ EUR/RC69/Conf.Doc./10 Rev.1

15 septembre 2019

190326

ORIGINAL : ANGLAIS

**Incidences financières et administratives,
pour le secrétariat, du projet de résolution
du Comité régional intitulé « Accélérer les progrès
pour assurer à tous une vie prospère et en bonne santé,
accroître l'équité en santé et ne laisser personne de côté
dans la Région européenne de l'OMS »**

Résolution : Accélérer les progrès pour assurer à tous une vie prospère et en bonne santé, accroître l'équité en santé et ne laisser personne de côté dans la Région européenne de l'OMS	
A. Lien avec le budget programme	
S'il est adopté, ce projet de résolution contribuera aux :	
1 a) budget programme 2018-2019	1 b) budget programme 2020-2021
Catégorie(s) : S/O	Priorité(s) stratégique(s) : 1. Instauration de la couverture sanitaire universelle 3. Promotion de la santé des populations
Résultat(s) : S/O	Résultat(s) : 1.2. Réduction du nombre de personnes confrontées à des difficultés financières 3.1. Prise de mesures en vue d'agir sur les déterminants de la santé 4.1. Renforcement des capacités des pays en matière de données et d'innovation
Produit(s) : S/O	Produit(s) : 1.2.3. Des pays en mesure d'améliorer leurs capacités institutionnelles pour une prise de décision transparente en matière de définition des priorités et d'allocation des ressources, ainsi que pour l'analyse des effets de la santé sur l'économie nationale 3.1.1. Les pays sont en mesure d'agir sur les déterminants sociaux de la santé à toutes les étapes de la vie

	4.1.2. Suivi des impacts et des résultats prévus dans le treizième PGT, des tendances sanitaires mondiales et régionales, des indicateurs des objectifs de développement durable, des inégalités en santé et des données ventilées
--	--

2. Délai estimatif de mise en œuvre (en nombre d'années ou de mois) pour l'application de cette résolution : 5 ans (2020-2024).
B. Budget et incidences, en termes de ressources, de la mise en œuvre de cette résolution pour le secrétariat
1. Budget total pour la mise en œuvre de la résolution, en millions de dollars des États-Unis (USD) : 5,7 millions d'USD.
2 a) Budget estimatif déjà prévu dans le budget programme 2018-2019, en millions d'USD : S/O.
2 b) Budget estimatif non prévu dans le budget programme 2018-2019, en millions d'USD : S/O.
3. Budget estimatif à inclure dans le budget programme 2020-2021, en millions d'USD : 2,28 millions d'USD.
4. Budget estimatif à inclure dans les futurs budgets programmes, en millions d'USD : 3,42 millions d'USD.
5. Ressources disponibles pour financer la mise en œuvre de la résolution lors de la première période biennale (2020-2021), en millions d'USD. <ul style="list-style-type: none">– Ressources disponibles pour financer la résolution lors de la période biennale (2020-2021) : 1,43 million d'USD.– Déficit de financement restant lors de la période biennale (2020-2021) : 0,85 million d'USD.– Estimation des ressources prévues mais non encore disponibles qui contribueraient à combler le déficit de financement lors de la période biennale (2020-2021) : Financement : 0,20 million d'USD. Personnel : détachement (P5) – service en nature.

Tableau. Ventilation du budget estimatif (en millions d'USD)

Période biennale	Coûts	Total
2018-2019 : budget prévu dans le budget programme 2018-2019	Personnel	-
	Activités	-
	Total	-
2018-2019 : budget supplémentaire, non prévu dans le budget programme 2018-2019	Personnel	-
	Activités	-
	Total	-
2020-2021 : budget à prévoir	Personnel	1,61
	Activités	0,67
	Total	2,28
Périodes biennales à venir : budget à prévoir	Personnel	2,42
	Activités	1,00
	Total	3,42

= = =